



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 60319

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude et l'attente exprimées par les usagers des archives. Certains osent même parler d'une « catastrophe patrimoniale ». Il lui demande où en est le projet de réforme sur ce sujet, la loi de 1979 s'avérant inadaptée aux attentes nouvelles et la question de la réduction des délais de communication restant prioritaire. Il lui demande également à quel stade en est le projet de construction d'une cité des archives, particulièrement adaptée aux besoins de notre société et des chercheurs. Ce projet, ainsi que le grave manque de moyens des archives françaises, pourtant les plus riches du monde, focalisent les attentes des historiens, archivistes, généalogistes et usagers, notamment depuis que le rapport du conseiller Braibant a stigmatisé la situation actuelle. Il la remercie de bien vouloir lui donner tous les éléments propres à rassurer les nombreux usagers sur cette question d'une importance croissante.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que la réforme des conditions d'accès aux archives est incluse dans l'avant-projet de loi relatif à la société de l'information. Pour ce qui est du fonctionnement des Archives nationales, les difficultés relevées par les usagers sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Toutefois, il est à souligner qu'en dépit de cette situation, les Archives nationales continuent à remplir leurs missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture et de la communication est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement et seront disponibles d'ici à l'été.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60319

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2338

Réponse publiée le : 25 juin 2001, page 3668